

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fédérale Assurance lance Nova Invest 3Y, une solution pour investir en sécurité sur 3 ans

SERVICE DE PRESSE :

OLIVIER DE BACKER

GSM : +32 476 741 249

OLIVIER.DEBACKER@FEDERALE.BE

Bruelles, le 13 août 2024 – Fédérale Assurance élargit sa gamme de solutions d'investissement avec Nova Invest 3Y (branche 26). Fédérale Assurance offre aux épargnants et aux investisseurs un taux d'intérêt garanti brut de 2,85% pendant 3 ans. Ce taux est applicable pendant toute la durée du contrat, offrant ainsi sécurité et stabilité en cette période de marchés volatils, voire en baisse. Les entreprises peuvent également placer leur capital d'entreprise dans Nova Invest 3Y.

Avec Nova Invest 3Y, Fédérale Assurance offre aux épargnants et aux investisseurs une assurance (branche 26) simple et accessible pour faire fructifier leur épargne de manière attrayante. Nova Invest 3Y peut également être souscrit par les entreprises en tant qu'investissement pour leur capital d'entreprise.

Les personnes et entreprises intéressées qui souscrivent maintenant bénéficient d'un taux d'intérêt brut de 2,85%, garanti pour toute la durée du contrat, soit 3 ans. Cette garantie permet clairement à l'épargnant/investisseur une tranquillité d'esprit pendant cette période.

Nova Invest 3Y peut être souscrit en continu et son émission n'est donc pas limitée. L'entrée est possible à tout moment, le capital versé étant capitalisé pendant 3 ans au taux d'intérêt actuellement garanti. En fonction des conditions de marché, la ristourne vie¹ (participation bénéficiaire) peut s'y ajouter annuellement, augmentant ainsi le rendement. Nova Invest 3Y sera lancé à la mi-août.

"Avec Nova Invest 3Y, nous souhaitons offrir à nos clients – particuliers comme entreprises – un moyen sûr de faire fructifier leur épargne ou leur capital d'entreprise sur une période de 3 ans. Nous avons constaté qu'il existait un besoin de solutions pour faire fructifier l'épargne à moyen terme et, en tant qu'assureur, nous voulons répondre à cette demande, surtout en période de marchés volatils, voire en baisse." explique Tom De Troch, CEO de Fédérale Assurance. "Avec cette nouvelle solution, nous pouvons offrir à nos clients une gamme complète d'assurances d'épargne et de placement à court, moyen et long terme, leur permettant d'épargner et d'investir de manière flexible selon leurs besoins, souhaits et profil d'investisseur. En cette période d'incertitude financière, nous continuons ainsi à nous engager pour des solutions qui leur offrent une véritable valeur et une tranquillité d'esprit."

UN EXEMPLE

	J'investis 20 000 €	J'investis 50 000 €	J'investis 100 000 €
Prime versée* après 3 ans et après déduction des frais d'entrée, hors participation bénéficiaire.	21 542 €	54 126 €	108 524 €

*Ce tableau ne tient pas compte de la fiscalité en vigueur.



À VOS CÔTÉS, PRO ET PRIVÉ

À PROPOS DE FÉDÉRALE ASSURANCE

Fédérale Assurance est un assureur mutualiste 100 % belge fondé en 1911 par un groupe d'entrepreneurs de la construction, au service de ses clients depuis plus de 100 ans. Le secteur de la construction en Belgique reste l'un de ses principaux marchés cibles. Avec une part de marché totale de 1,7 % pour les assurances-vie et non-vie et un total au bilan consolidé de 4,2 milliards € (2023), Fédérale Assurance figure parmi le top 15 des assureurs en Belgique². Fédérale Assurance emploie un total de 598,3 ETP. Plus d'info sur www.federale.be.

Pour de plus amples informations sur ce sujet, ou une interview de Tom De Troch, veuillez prendre contact avec Olivier De Backer : 02 509 04 06 ou 0476 741 249.

¹Les règles régissant l'octroi des ristournes vie attribuées aux contrats sont définies dans les statuts de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie. Les ristournes vie évoluent dans le temps en fonction des résultats et des perspectives d'avenir de l'entreprise d'assurances, de sa solvabilité, de la conjoncture économique et de la situation des marchés financiers par rapport aux obligations de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, faisant partie du groupe Fédérale Assurance. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour le futur. Les statuts peuvent être consultés sur federale.be.

²Source : Assuralia

